

# le Savinien

N° 88 / ÉDITION HIVER 2022-2023

MAGAZINE MUNICIPAL



## DOSSIER



P. 10 à 15  
**TRAVAUX :**  
**LA VILLE INVESTIT**  
**POUR UN MEILLEUR**  
**CADRE DE VIE !**

P. 19  
**FOCUS**

La ville dévoile son plan  
de sobriété énergétique

P. 22  
**CULTURE**

Des rendez-vous  
étonnants à l'Art Déco !



# SOMMAIRE

P. 4-5  
**DANS LE RÉTRO**  
Octobre, novembre, décembre

P. 6-8  
**ACTUS DE SAISON**  
Rénovation du collège Paul-Langevin, attribution du label « École française de mini-basket », budget participatif, nouveau Conseil Municipal Jeunes ...

P. 9  
**À VOUS LA PAROLE**  
On vous répond

P. 10-15  
**DOSSIER**  
Travaux : la ville investit pour un meilleur cadre de vie !

P. 15-17  
**À VOTRE SERVICE**  
En coulisse : services techniques  
Conseil municipal du 17 novembre 2022



P. 18-21  
**VILLE EN MOUVEMENT**  
La Ville dévoile son plan de sobriété énergétique  
Rencontre avec... le Labo Citoyen Commerçants

P. 22-23  
**CULTURE**  
Mars : Le mois des Martiens, 2<sup>e</sup> Nuit de la Culture, Sais-tu ce qu'il se passe à l'École de Musique ?

P. 24-25  
**AGENDA**

P. 26  
**CONTACTS UTILES ET ÉTAT CIVIL**

P. 27  
**EXPRESSION POLITIQUE**

le Savinien

MAIRIE DE STE-SAVINE / TÉL. : 03 25 71 39 50  
1, RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE

Retrouvez toutes les informations et actualités de votre ville

**WWW.SAINTE-SAVINE.FR**

**FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTESAVINE**

**@SAINTESAVINE10**

**S<sup>T</sup>E SAVINE**

Le Savinien n° 88 - HIVER 2022-2023 • Journal d'informations locales édité par la ville de Sainte-Savine (10300 - France) • **Directeur de la publication** : Arnaud Magloire • **Rédaction** : Margaux De Biasio • **Conception graphique** : Claire Hamelin • **Crédits photo** : Julian Mauclair, Ville de Sainte-Savine, Freepik, Philippe Maury, Olivier Frajman, Philippe Rappeneau, FrankLoriou, Privilège Coiffure, Le Petit Plus, Michel Foucher, Créadiffusion, Shaun Tan, \_Eric\_Legret, Tmtphoto, Les Passionnés du Rêve • **Impression** : imprimerie La Renaissance : papier PEFC couché satin 100g • **Dépôt légal** : Décembre 2022 • **Distribution** : L'Atelier du courrier • **Tirage** : 7 500 exemplaires.



# ÉDITO



*Chères Saviniennes,  
chers Saviniens,*

Comme vous, la commune doit assumer l'augmentation affolante des tarifs de l'énergie. À Sainte-Savine comme dans d'autres communes, nos factures pourraient être multipliées par cinq à court terme et sans grand espoir de « bouclier tarifaire ». **Nous avons dû déployer des mesures fortes de sobriété énergétique pour économiser davantage les ressources et maîtriser nos dépenses.** Déjà engagée, la transition énergétique s'accélère donc avec des baisses et coupures de chauffage dans les bâtiments selon qu'ils soient utilisés ou non, l'étude de systèmes de chauffage pour tendre vers une autonomie énergétique, l'isolation des bâtiments ou encore le passage de l'éclairage urbain en 100% LED.

L'occasion m'est donnée de rappeler que la Ville n'a pas augmenté votre taxe foncière depuis que je suis élu. Nous nous efforcerons de maintenir ce cap. Seuls ont été révisés les taux de État que nous ne maîtrisons pas et la taxe de collecte des ordures ménagères gérée par notre agglomération. La Ville a fait le choix de faire avec ses moyens ou de renoncer à faire lorsque cela s'impose. En revanche, notre solidarité envers les plus démunis reste intacte. **Les soutiens de la commune, du CCAS et de ses bénévoles s'adressent à tous ceux qui se trouvent et se trouveront en difficulté : les mains vous sont tendues.** Beaucoup d'anonymes ont aussi à cœur d'aider avec discrétion leurs proches ou voisins, je salue cette générosité.

L'année 2023 marquera la moitié de notre mandat. **Beaucoup de choses ont pris forme depuis plus de deux ans.** Élus et services municipaux finalisent l'étude et le chiffrage des projets les plus structurants que nous vous avons promis et qui s'imposent à nous. Je pense en particulier au plan école et à la gestion de notre patrimoine bâti et de l'espace public de manière large : des projets estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros. Dans ce contexte, nous devons garder à l'esprit que diriger c'est prévoir mais aussi choisir. La décision prise unanimement de vendre notre château situé à Montceaux-lès-Vaudes (page 17) en est un exemple. Il s'agit là de céder à regret un bien communal lointain, vétuste et coûteux pour pouvoir financer des projets de proximité, ici, à Sainte-Savine.

Chaque projet à un coût et impliquent des charges durables et croissantes. Il est donc indispensable de réfléchir aux conséquences de nos décisions pour ne pas s'engager à la légère. C'est pourquoi j'ai demandé à connaître le plus précisément possible les charges financières et de travail que pourraient engendrer nos projets dans 5, 10, 20 ans... pour décider de façon éclairée et raisonnée. **Au printemps, je vous donnerai rendez-vous pour rendre compte de ce travail laborieux et invisible mais nécessaire pour avancer ensemble, en toute transparence.**

**Arnaud MAGLOIRE,**

Maire,

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

OCTOBRE

**COURSE DES COPINES**

Retour en image sur la course des copines à Sainte-Savine organisée par l'ARS le 16 octobre ! Cette course 100% féminine en faveur de l'association *Oct'Aube Rose* a rassemblé 170 coureuses et a permis de récolter 1 120 € pour la lutte contre le cancer du sein ! Bravo à toutes !



OCTOBRE

**FLAMME OLYMPIQUE**

Dans le cadre de l'USEP, du label «Génération 2024» et du label «Terre de Jeux», l'école élémentaire Lucie Aubrac a reçu une réplique de la «flamme olympique» lors d'une cérémonie festive dans la cour de l'école. Cette flamme a été transmise par la suite à l'école Jules-Ferry, puis à deux autres écoles publiques élémentaires de la commune.

NOVEMBRE

**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à Sainte-Savine, le cortège s'est formé devant l'église pour se rendre jusqu'au monument aux morts du cimetière de la ville afin de rendre hommage à tous les morts pour la France.



NOVEMBRE

**CONCOURS DE SOUPE**

Le concours de soupe c'étaient 5 équipes en compétition, 5 recettes pour 1 vainqueur (*Babel Troyes*) qui a remporté le fameux mixeur d'or ! Hors compétition, le *Labo Citoyen* a également proposé sa recette de soupe «anti-gaspi» accompagnée de bons réflexes pour éviter le gaspillage alimentaire. Parmi les différentes équipes, nous avons eu le plaisir de goûter aux préparations du CCAS, des Ateliers cuisine de la Maison des Viennes, des associations *Aux Adelphe*s et des *Bougille*.





NOVEMBRE

## REPAS SENIORS

La fin d'année marque pour les seniors saviniens la période de distribution des colis de Noël et l'organisation du repas de fête, tous deux offerts par le CCAS aux habitants de plus de 70 ans. Cette année, 784 personnes ont fait le choix d'un panier composé de divers produits du terroir, 250 seniors ont, quant à eux souhaité profiter d'un repas à thème qui s'est déroulé dans la salle de spectacle de l'Art Déco les 29 et 30 novembre.

NOVEMBRE

## SANSEVERINO

Retour sur un moment rock, blues et funk avec Sanseverino à l'Art Déco.



DÉCEMBRE

## TÉLÉTHON

Le 27 novembre et du 2 au 4 décembre, les associations saviniennes toujours plus nombreuses se sont engagées aux côtés de la Ville pour l'édition 2022 du Téléthon. Au programme : randonnée, journée sportive, braderie solidaire, repas dansant et soirée à thème. Un grand merci aux associations et à tous les participants qui ont œuvré à la réussite de cet événement. Les recettes de l'événement seront remises au Téléthon. Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition !



DÉCEMBRE

## ILLUMINATIONS

Inauguration des illuminations et des festivités de fin d'année avec les enfants du Conseil Municipal Jeunes.



DANS LE RÉTRO

## VIVRE ENSEMBLE



## RÉNOVATION DU COLLÈGE PAUL-LANGEVIN

Le Département de l'Aube a annoncé aux équipes pédagogiques, parents d'élèves et riverains la volonté de reconstruire à neuf le collège Paul-Langevin ! **La Ville va bénéficier d'un nouveau collège, le 2° plus important de l'Aube.** De meilleures qualités environnementales et énergétiques, plus fonctionnel et accessible à tous : un projet ambitieux de près de 33 millions d'euros HT pour l'épanouissement des élèves et des équipes pédagogiques et l'attractivité de notre commune. Une phase de « collège provisoire » avec 4000m<sup>2</sup> de modules prendra place dans le parc Truaude remis en état après travaux et dont les arbres remarquables seront préservés. La livraison du bâtiment est prévue pour 2027. L'entrée se fera toujours via la rue Gabriel-Thierry.

## DÉMARCHAGE À DOMICILE : SOYEZ VIGILANTS !

Régulièrement, des Saviniens et professionnels nous signalent la présence de démarcheurs malhonnêtes sur notre territoire. Soyez vigilants : **ne laissez pas entrer des personnes inconnues à votre domicile et ne leur communiquez pas vos informations personnelles, que ce soit au téléphone ou en porte-à-porte.**

Vente de calendriers, relevés de compteurs gaz ou électriques, vérifications d'installations d'énergie... Nombreux sont les prétextes qui permettent à des démarcheurs malintentionnés de vous bernier.

En cas de doute ou si des personnes se prétendent mandatées par la Ville, contactez la mairie au : 03 25 71 39 50, la police municipale au : 06 73 41 38 28 ou la police nationale en composant le 17.

NEW !

## SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM !

Depuis le mois d'octobre, la Ville est sur Instagram (réseau social axé sur l'image et la photographie).

La création de ce compte Instagram a pour objectif de partager avec vous de belles photos axées sur les habitants, les commerçants, les associations et les différents points d'intérêt de la ville !

Vous êtes déjà nombreux à suivre la page Facebook et à vous rendre sur le site, n'hésitez pas à découvrir et suivre le compte Instagram officiel : **@villedesaintesavine** et de partager vos plus beaux clichés sur le #saintesavine déjà très fourni ! C'est disponible ici : [www.instagram.com/villedesaintesavine](https://www.instagram.com/villedesaintesavine)



VILLEDESAINTESSAVINE

## ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le CMJ est une instance démocratique composée d'enfants scolarisés à Sainte-Savine, du CM2 au collège. Les jeunes élus du CMJ se réunissent régulièrement pour imaginer et développer des projets qui font bouger la ville : **amélioration du cadre de vie, activités intergénérationnelles, actions de solidarité, aménagements dans les écoles.**

Le nouveau bureau a été élu le 22 novembre.  
Un très bon mandat au nouveau CMJ !



## VOEUX À LA POPULATION

La municipalité convie tous les Saviniens à la cérémonie de vœux, **vendredi 13 janvier à 19h30 à l'Art Déco (70 avenue Gallieni).**



## SAINTE-SAVINE BASKET : LABELLISÉ « ÉCOLE FRANÇAISE DE MINI-BASKET »

En octobre dernier, le Club Sainte-Savine Basket s'est vu décerner de la part de la Fédération française de basket-ball, le label « école française de mini-basket trois étoiles » pour une durée de trois ans.

Cette distinction récompense les clubs qui proposent un accompagnement qualitatif dispensé pour les mini-basketteurs de 5 à 11 ans, par le biais notamment d'une équipe d'éducateurs qualifiés.

Une jolie mise en avant de cette association qui accueille chaque année 180 jeunes de moins de 18 ans, dont 80 âgés de 7 à 11 ans, accompagnés par deux coachs passionnés.

## BUDGETS PARTICIPATIFS 2023

Le budget participatif est l'un des moyens les plus concrets de s'impliquer à Sainte-Savine et de voir ses idées se concrétiser. Le principe est simple : la collectivité attribue chaque année une enveloppe maximale dédiée aux projets des habitants. **En 2023, du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril, tous les Saviniens (enfants comme adultes) pourront proposer des idées qu'ils aimeraient voir réaliser dans la commune.** Il doit s'agir toutefois de projets d'intérêt collectif et ne pas servir des intérêts particuliers ! Les idées collectées seront ensuite étudiées par un jury qui inclut des citoyens (respect de la législation, chiffrage, intérêt collectif...), les projets recevables sont ensuite soumis au vote des Saviniens.

La commune s'engage à réaliser les projets qui recueilleront le plus de votes, dans la limite de l'enveloppe budgétaire, bien sûr ! Exemples de projets réalisés en 2021 et 2022 : installation de nouveaux composteurs collectifs, sécurisation des abords de l'école Achille Payeur, panneaux de signalétique à la découverte des orchidées sauvages... Commencez à réfléchir !

**Plus d'informations :** [democratie@ste-savine.fr](mailto:democratie@ste-savine.fr) • 03 10 72 02 84 • [www.participons-saintesavine.fr](http://www.participons-saintesavine.fr)



## UN SAVINIEN, AUTEUR D'UN THRILLER !

L'auteur savinien, Jean-Marie PLOYÉ vient de publier aux éditions SODIS-GALLIMARD « L'assassin du 6<sup>e</sup> - Le coiffeur » un thriller captivant qui allie courage, détermination et stratégie. Dans ce roman, le commissaire Octave Hergébel, « homme sociable et chaleureux », est confronté à un serial killer qui « fait trembler depuis plusieurs mois toutes les jeunes femmes du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris ». Hergébel est un briscard qui utilise de vieilles méthodes éprouvées. Mais seront-elles suffisantes cette fois ?

Le livre est disponible à la librairie *La Petite Marchande de Prose* : 55 avenue du Général Gallieni, à Sainte Savine.

## DISPOSITIF « OUI-PUB »

À compter du 2 février 2023, **la distribution d'imprimés publicitaires type flyers commerciaux, prospectus... sera interdite à Sainte-Savine et dans toute l'agglomération.**

**Cela permettra d'économiser des tonnes de papier qui finissent bien souvent à la poubelle sans être lus (près de 894 000 tonnes de pubs en 2019 !).** Pour continuer d'en recevoir il faudra apposer un autocollant «OUI-PUB» sur sa boîte aux lettres. L'information communale et légale, la presse sera toujours distribuée. Dès janvier, des autocollants seront diffusés et à disposition en mairie pour laisser le choix de recevoir de la publicité.

## PLAN GRAND FROID



Les grands froids, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone... autant de situations qui peuvent mettre en danger la santé des personnes. **Le CCAS propose assistance aux personnes vulnérables lors du déploiement des dispositifs.**

En effet, en cas du déclenchement du plan grand froid ou canicule, le CCAS assure un lien avec les personnes âgées, handicapées ou vulnérables. L'inscription se fait auprès du CCAS.

**Plus d'information au CCAS :** 2bis rue Lamoricière  
03 10 72 03 90 • [accueil.ccas@ste-savine.fr](mailto:accueil.ccas@ste-savine.fr) • [www.sainte-savine.fr](http://www.sainte-savine.fr)

## SERVICE USAGER

### RÉCOLTE SAPINS DE NOËL



#### RECYCLONS LES SAPINS DE NOËL !



Sortez vos sapins (sans sacs, sans boules et sans guirlandes) la veille de la collecte des déchets verts ou déposez-les dans un point d'apport collectif : Chapelle du Parc et place Reichenbach. Dans les deux cas, ces déchets seront valorisés.

## RÉOUVERTURE DU POINT CONSEIL EMPLOI

Après une longue interruption, nous avons le plaisir de vous informer de **la réouverture du PCE au CCAS**. Madame Cristina DE ALMEIDA propose un accompagnement personnalisé (sur RDV) dans le domaine de l'emploi **tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h au sein du CCAS**. Elle **proposera également une information collective aux personnes en recherche d'emploi, le 3 mars 2023 au Grand Salon**.

Prise de RDV par téléphone au 03 10 72 03 86 ou par mail : [pce.stesavine@troyes-cm.fr](mailto:pce.stesavine@troyes-cm.fr)



## COMMERÇANTS



#### PRIVILÈGE COIFFURE

Installé depuis 30 ans sur l'avenue du Général Gallieni, le salon « Privilège Coiffure » est connu pour la qualité des prestations, son accueil chaleureux et ses vitrines ! Chaque saison, une vitrine thématique qui rivalise avec celles des magasins des grands boulevards parisiens.

Joyeux anniversaire !

82, avenue du Général Gallieni • 03 25 74 15 24



#### LE PETIT PLUS

Souhaitons la bienvenue à Fanny et son atelier « Le Petit Plus » qui a ouvert le 8 décembre dernier. Dans sa boutique située au 83 avenue du Général Gallieni à Sainte-Savine, Fanny propose de la création de bijoux et de la réparation, des accessoires, des décorations, des idées-cadeaux et des ateliers créatifs.

83, avenue du Général Gallieni  
@lepetitplus • [le.petit.plus@free.fr](mailto:le.petit.plus@free.fr)

# ON VOUS RÉPOND



## QUAND ET POURQUOI RECENSE-T-ON LA POPULATION ?



Comme chaque année, à l'exception de 2021, l'INSEE recense la population française. À Sainte-Savine, le recensement se fait sur un échantillon de 8 % des logements. **Du 19 janvier au 25 février, des agents recenseurs, munis d'une carte officielle, pourront se présenter à votre domicile.**

**Une enquête obligatoire et importante** : ses résultats permettent de mesurer et d'analyser notre population (retraités, familles avec enfants, demandeurs d'emplois...) pour adapter nos services (écoles, services aux seniors...). Ils sont aussi déterminants pour le montant des aides versées par l'État à la commune, indexées sur le nombre d'habitants.

**Informations** : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE DU CCAS ? (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Véritable acteur de solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale **aide et soutient les personnes défavorisées à travers des actions de prévention mais**

**aussi de développement social.** De l'épicerie sociale au transport de personnes à la mobilité réduite dans des supermarchés locaux, en passant par l'attribution d'aides financières ou encore de conseils sur vos droits, le CCAS accompagne tout au long de l'année les Saviniennes et Saviniens en difficulté avec l'objectif de les préserver rapidement et durablement de la précarité.

### DES BONS FESTI'SOLIDAIRES !

Pour égayer les fêtes de fin d'année des Saviniennes et Saviniens les plus modestes, le CCAS distribue des bons Festi'solidaires à ses bénéficiaires.

Ce dispositif, destiné à ceux qui en ont le plus besoin, permet d'améliorer leur quotidien grâce à des bons d'achat. Dans le souci de favoriser le commerce local, **ces bons peuvent être utilisés chez les commerçants partenaires.** Plusieurs familles peuvent bénéficier de ce dispositif destiné à aider ceux qui en ont le plus besoin : personnes sans emploi ou à faibles revenus, retraités isolés et avec peu de ressources, parents élevant seuls leurs enfants... Elles peuvent ainsi améliorer leur quotidien à l'occasion des fêtes de fin d'année, moment où le manque d'argent se fait le plus souvent sentir.

**CONTACT** : CCAS

03 10 72 03 90 • [accueil.ccas@ste-savine.fr](mailto:accueil.ccas@ste-savine.fr)

### UNE QUESTION ?



Écrivez-nous par courrier adressé au 1, rue Lamoricière ou en envoyant un message à [accueil@ste-savine.fr](mailto:accueil@ste-savine.fr) et sur les **réseaux sociaux.**

Nous y répondrons dans le prochain *Savinien* de mars.







# TRAVAUX : LA VILLE INVESTIT POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE !



*L'entretien des voies publiques est déterminant pour permettre de circuler en toute sécurité, en tenant compte des différents modes de mobilité : bus, voitures, deux-roues et cyclistes.*

**En 2022, la Ville a fait de la rénovation de la Maison Françoise Dolto une priorité.**



## MAISON FRANÇOISE DOLTO

La commune de Sainte-Savine est l'une des villes de la communauté d'agglomération troyenne dont les services liés à la petite enfance relèvent de la compétence de la Ville.

**La crèche Dolto de Sainte-Savine aussi appelée « 1,2,3 les P'tits Loups », accueille des enfants de 0 à 3 ans avec une capacité de 30 places.**

D'importants travaux de performance énergétique et de réaménagement des espaces ont été réalisés à la Maison Française Dolto depuis plusieurs mois pour accueillir dans de meilleures conditions les jeunes enfants et leurs familles.

La Ville comme les équipes d'accueil de la petite enfance avaient fait le constat que le bâtiment ne répondait plus aux besoins et conditions d'accueil des tout-petits. Entre autres, des chaleurs élevées

en été, un système de chauffage et d'aération peu efficace, des cloisonnements des espaces peu fonctionnels, des normes à prendre en compte...

Côté crèche et accueil de loisirs, de nouveaux aménagements et installations techniques permettront d'accueillir les enfants dès la mi-janvier, dont ceux de la crèche transférés pendant les travaux à l'accueil de loisirs élémentaire.

Un chantier qui s'achève pour un coût total de 500 000€ dont environ 300 000€ de subventions (acquises ou sollicitées).

**Une date de livraison des travaux et de réaménagement du service est prévue pour la mi-janvier.**

MONTANT  
DES TRAVAUX :  
500 000€





MONTANT  
DES TRAVAUX :  
155 440€

## RUE SADI-CARNOT

La Ville assure la gestion de la voie publique communale qui s'étend sur près de 50 kilomètres. Une charge très lourde, pour une petite commune comme la nôtre, qui nécessite de prioriser et séquencer son entretien dans le temps pour en supporter la charge. D'autres voiries comme Gallieni et Leclerc sont quant à elles respectivement à la charge de Troyes Champagne Métropole et du Département.

Parmi les derniers travaux réalisés, ceux de la rue Sadi-Carnot fraîchement requalifiée (en novembre) et les quatre rues des Maréchaux il y a quelques mois.

**Les derniers gros travaux d'entretien de la rue Sadi Carnot dataient d'environ 30 ans, une durée de vie quasi maximale pour une infrastructure routière.**

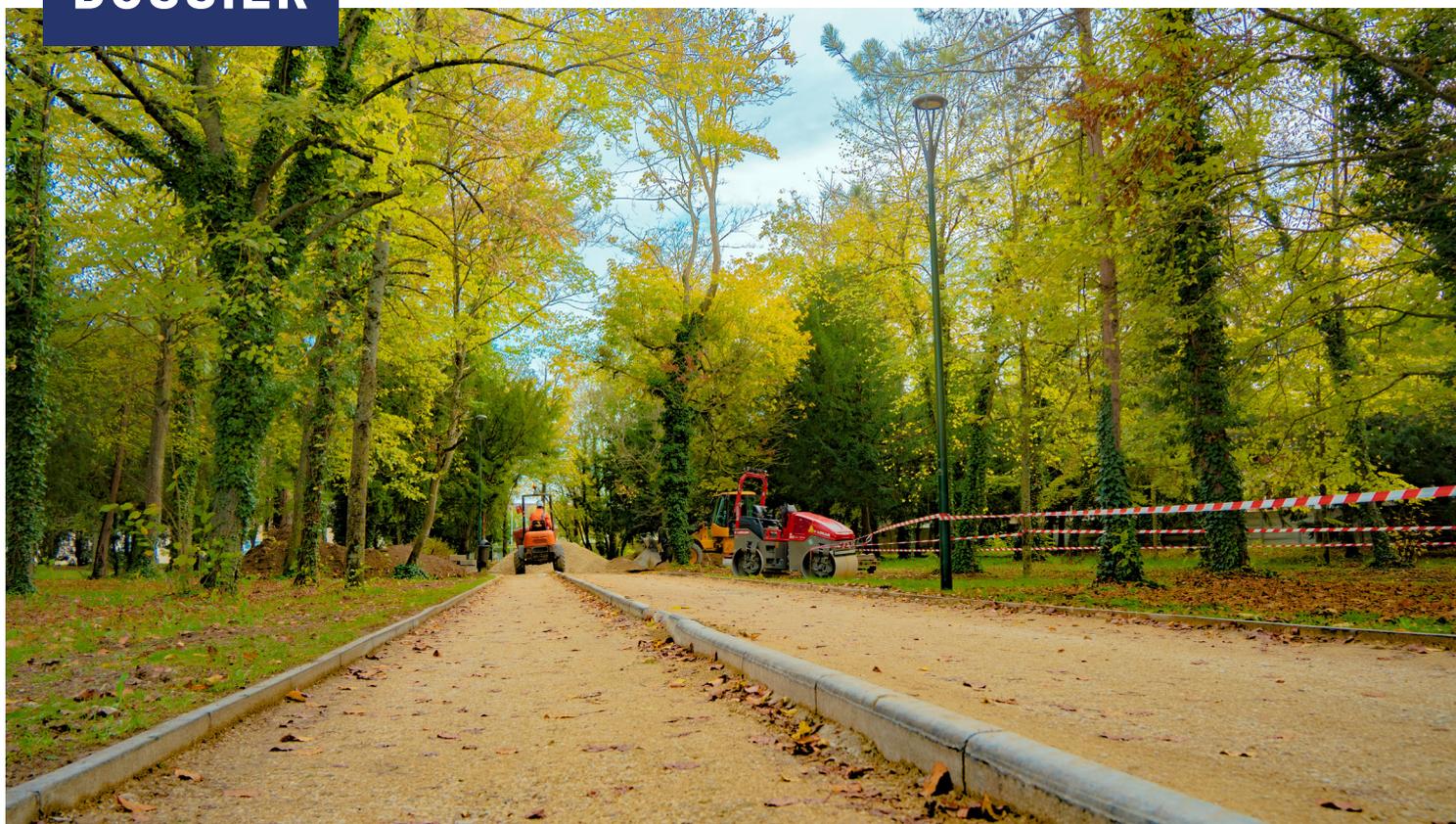
Une première phase de travaux avait été conduite l'été dernier par Troyes Champagne Métropole chargé des réseaux d'assainissement pour les réparer et les renforcer. Le reste des travaux a été quant à lui entièrement pris en charge par la commune.

Les travaux de la rue Sadi-Carnot :

- **Travaux de terrassement** pour casser l'ancienne couche de roulement (bitume).
- **La mise en œuvre d'une couche structurante améliorant la portance de la voirie.**
- **La remise à niveau** de tous les regards de visite et/ou de manœuvre des réseaux.
- **Le remplacement des bordures et/ou caniveaux** faïencés ou en mauvais état.
- **La remise en état de divers équipements de voirie** servant à la collecte des eaux pluviales de ruissellement.
- **Un nouvel enrobé** (bitume) pour un confort des usagers (cycliste, voiture, ...)
- **La dématérialisation du stationnement** par cases comme il en était auparavant

### À NOTER

Prochainement, d'autres rues feront l'objet de travaux de rénovation : rues du Chapeau Rouge, Antoine Parmentier, Édouard Branly, Jean Cocteau, Marcel Pagnol...



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DU BOIS DE CHANTELOUP

En concertation avec les habitants et le Labo Citoyen, les voies cyclables ont été rénovées, de nouveaux bancs et poubelles ont été installés.

MONTANT  
DES TRAVAUX :  
128 127€

Les travaux consistaient à **renouveler et améliorer l'aménagement existant dans l'allée du Bois de Chanteloup.**

L'allée du Bois de Chanteloup est empruntée par les piétons ou les cyclistes et relie la rue Éric-Tabarly à la rue de Chanteloup. Le revêtement existant s'était dégradé et était en mauvais état. Le projet prévoyait la réfection du revêtement existant en sable stabilisé et l'agrandissement et la création de certains tronçons. Et en 2023, l'aspect naturel du parc sera mis en valeur en partenariat avec le *Labo Citoyen*.



## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

En 2022, des travaux ont également été effectués dans les écoles notamment, dans l'école Aubrac avec la création d'un nouveau local à vélos ainsi qu'un retracement des marques au sol.



## RÉNOVATION SECTEUR DES MARÉCHAUX

Le secteur des Maréchaux correspond à la rue du 25 Août, la rue du Maréchal Joffre, du Maréchal Foch, du Maréchal Lyautey et du Maréchal Franchet d'Esperey.

Ces travaux ont concerné principalement la voie de circulation. Des zones où le trottoir et/ou les bordures et caniveaux ont été remis à neuf. Ces travaux comprenaient :

- Un décapage de la voie de circulation sur 10 cm de profondeur
- La mise en œuvre d'une grave calcaire sur 5 cm
- La mise en œuvre d'un enrobé pour la couche de roulement
- La mise à niveau des émergences
- Le remplacement ponctuel de bordures et caniveaux



### RAPPEL

Selon la loi, le maire peut avoir les pouvoirs de police l'autorisant à réglementer la circulation ainsi que le stationnement sur le territoire de sa commune. En effet, la loi exige que le maire assure le bon ordre, la sécurité et la sûreté dans sa commune.

À noter : une réflexion globale sur la circulation, les mobilités et le stationnement se poursuit pour de premiers changements en 2023.



**Bastien BLANCHOT**

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme, du Patrimoine Bâti, du Cadre de Vie et de la Transition Écologique

**“ Cette année a été marquée par la réalisation de plusieurs projets d'intérêt général portés par la sphère technique de la Ville en concertation directe avec les habitants ou les utilisateurs. Requalification totale de plusieurs rues, entretien de la voirie et des réseaux, travaux de rénovation dans les bâtiments publics pour en améliorer l'usage et le confort. En parallèle, plusieurs études sur des projets structurants ont été menées et seront mises en œuvre dès le début d'année 2023, poursuivant ainsi les engagements du projet de territoire fixés par notre équipe municipale pour améliorer le cadre de vie de nos habitants. ”**

# EN COULISSE

## UNE ÉQUIPE SUR TOUS LES FRONTS

Ils portent de beaux sweats bordeaux ou des polaires de chantier et sont présents sur tous les fronts. Vous les avez sans doute aperçus en train d'installer des panneaux signalétiques, des stands, tables et chaises pour les manifestations, les scènes pour les fêtes d'écoles ou encore la Fête de la musique ou plus récemment le sapin de Noël et les illuminations : **ce sont les agents polyvalents !**

Rattachés au service technique, les agents techniques polyvalents sont capables de participer de A à Z aux opérations techniques d'entretien de la commune. Ils assurent notamment la maintenance des bâtiments / des mobiliers et suivent l'évolution des travaux de petite manutention.

À Sainte-Savine, **nous avons quatre agents polyvalents titulaires : Bruno VELUT, Philippe BERTON, Boris MARSON et Vincent LOZINGUEZ.**



### Leurs missions :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité.
- Maintenir en état de fonctionnement les bâtiments et les équipements publics et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention : nettoyage des équipements urbains, maçonnerie, peinture, tapisserie, plomberie, serrurerie et électricité...

- Assurer l'entretien courant des machines et des matériaux utilisés.
- Participer à la préparation d'événements et de manifestations diverses : installation, signalétique...
- Astreintes techniques les soirs et week-ends (roulement entre les agents) et astreintes hivernales (déneigement routes, trottoirs et abris de bus).
- Aide au ramassage des encombrants
- Réparations diverses (clôtures, bancs, mobiliers urbains).
- Entretien des véhicules de la collectivité.

Ce sont eux, également, qui interviennent pour le transport de matériel (stands, chaises, tables) lors des nombreux événements organisés par les services municipaux et les associations saviniennes. Ce métier demande une certaine organisation. En effet, il faut prioriser les tâches et surtout les organiser en fonction des saisons, tout en sachant gérer les urgences. Parfois, l'organisation peut être revue au dernier moment en fonction des intempéries et des urgences à traiter. La capacité d'adaptation est donc une qualité nécessaire pour exercer ce métier.

### SIGNALER UN PROBLÈME DANS LA VILLE ?

Du lundi au vendredi à l'accueil de la mairie : 8h30-12h / 13h30-17h30 (17h le vendredi)  
03 25 71 39 50 / [accueil@ste-savine.fr](mailto:accueil@ste-savine.fr)

Ou en ligne sur le site de la mairie : signaler un problème dans la ville | [sainte-savine.fr](http://sainte-savine.fr)

Les services techniques interviendront dès que possible !



# CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur deux grandes délibérations votées lors du Conseil municipal du 17 novembre 2022.



## VENTE DU CHÂTEAU DE MONTCEAUX-LÈS-VAUDES.

Depuis le 24 septembre 1946, la commune de Sainte-Savine est propriétaire du domaine de Montceaux-lès-Vaudes qui avait été acquis pour la somme de 3 500 000

Francs pour y installer une colonie de vacances au bénéfice des enfants saviniens.

Le domaine se compose d'un **château du 19<sup>e</sup> siècle de style « TUDOR »**, d'une surface estimée à 800 m<sup>2</sup>. Il a été en partie reconstruit en 1910 après un incendie. Jusqu'au printemps 2022, le domaine était occupé par un établissement médicoéducatif géré par les PEP 10, association des pupilles de l'enseignement public. Les bâtiments n'étaient plus adaptés aux activités éducatives et auraient nécessité des frais importants de mise aux normes en sus des frais d'exploitation d'un tel bâti. L'établissement les PEP 10 a alors décidé de construire de nouvelles installations pour ces activités et de libérer le château communal. Depuis le départ de l'I.M.E PEP 10, il incombe désormais à la commune de supporter seule les charges du château. **Les frais de restauration, d'entretien, de fonctionnement, de mises aux normes et d'accessibilité d'un bien de cette nature ne peuvent être supportés par notre commune, qui plus est, dans un contexte économique aussi fragile qu'incertain.** La Ville a donc décidé de mettre en vente le château. Le service du Domaine a été consulté et a rendu son estimation de la valeur vénale du domaine de Montceaux-lès-Vaudes qui s'établit à **1 163 500 €**.

Dans le cas d'une vente et compte tenu de l'intérêt patrimonial et savinien de ce bien, la Ville prévoira de veiller à son affectation et à ses usages pour conditionner sa mise en vente. Enfin, des visites pourront être envisagées à destination des Saviniens et des amoureux du patrimoine avant que le bien ne sorte du domaine communal.

## LOCATION DE SALLES COMMUNALES : DE NOUVEAUX TARIFS POUR 2023.

La Ville a revu les tarifs de location des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

### LOCATION

#### SALLE CHAPELLE DU PARC

Stages, réunions, conférences :  
PAS DE REPAS : Du lundi au vendredi.

**74€**  
1 jour

**101€**  
2 jours

#### SALLE JOSETTE BOYÉ

Repas familial le midi uniquement

**91€**  
1 jour

**127€**  
2 jours

#### SALLE GRAND SALON

Associations loi 1901, manifestations à caractère familial. Pas de manifestation à caractère commercial.

**120€**  
1 jour dans la semaine

**171€**  
2 jours dans la semaine

**143€**  
1 jour dans le week-end

**204€**  
2 jours dans le week-end

**Une journée de location gratuite par an pour les associations saviniennes.**

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux est à retrouver en ligne :



[www.sainte-savine.fr/conseil-municipal](http://www.sainte-savine.fr/conseil-municipal)



Pour voir ou revoir une séance, rendez-vous sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville.

À VOTRE SERVICE

\*Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (en euros) pour les saviniens



MAIRIE  
Liberté, Égalité, Fraternité

# LA VILLE DÉVOILE SON PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



*En concertation avec les communes de l'agglomération Troyes Champagne Métropole, en lien avec les directives gouvernementales, la municipalité prend des décisions fortes pour limiter l'impact des hausses tarifaires et préserver les ressources précieuses. Nos dépenses d'éclairage public, d'électricité et de gaz pourraient être multipliées rapidement par cinq, ce qui affecterait sérieusement notre budget et cela dès janvier prochain.*

## LES ACTIONS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Accélérer le passage en LED** dans l'espace urbain : Objectif 100 % LED en 2023 sous réserve des approvisionnements en matière première.

Il est également prévu de réfléchir à des équipements dont l'intensité lumineuse ou l'extinction puissent être contrôlées plus facilement par la commune dans un souci d'économie. Au total, près de 1 100 équipements LED viendront remplacer ceux à ampoules incandescentes.

**Rues et secteurs concernés :** avenue du Général Gallieni sur son tronçon rue Hector Berlioz à rue G. Cuvier / Villa Rothier à Edmond Billy et quelques tronçons sur la rue Paul Doumer. Le coût hors TVA de ces travaux est estimé à 142 857,14€, avec une contribution de la ville égale à 70 % de la dépense (soit 100 000 €). Entrée de Ville rue Voltaire jusqu'à rue Chanteloup sur tout le périmètre jusqu'à la rue Lamartine, plus loin rue du Dr Calmette et allée du parc, avenue du général Leclerc, chemin de la Noue Lutel, la Noue Lutel et Maladière et enfin zone Savipol. Le coût hors TVA de ces travaux est estimé à 857 142,85 €, avec une contribution de la Ville égale à 70 % de la dépense (soit 600 000 €).

La Ville va solliciter toutes les aides publiques possibles pour limiter la charge financière de la commune.

- **Reprogrammation des abaisseurs de puissance pour 760 candélabres en LED.** Abaissement de 30 % à 70 % (ou 50% selon la technologie).
- Pour les illuminations des bâtiments, ces derniers sont **éteints à partir de 23h.**
- Les **illuminations de Noël sont limitées** du 7 décembre au 7 janvier au soir (extinction des éclairages festifs autonomes à 23h).



## LA CONSOMMATION DE CHAUFFAGE

- **Accélération du plan global de rénovation énergétique** des bâtiments communaux.

- Démarrage chauffage en 2022 de tous les bâtiments hors crèche et écoles : le 7 novembre (ajustements selon les températures extérieures).

Les températures sont les suivantes en fonction des bâtiments municipaux :

**Mairie :** 19 °C du lundi au vendredi de 5h à 17h et 15°C samedi et dimanche et réduit après 17h .

**Écoles :** 19 °C maximum, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h à 17h30. Le reste du temps réduit à 15 °C.

**École de Musique :** 19 °C lundi au vendredi : 8h-21h / 19 °C : samedi : 9h00-17h30. Le reste du temps réduit à 15 °C.

**Maison des Viennes :** 19 °C lundi au vendredi de 8h à 16h30. Le reste du temps réduit à 15 °C.

**Art Déco :** 19 °C maximum tous les jours de 9h à 18h. Le reste du temps réduit à 15 °C.

**Gymnases :** 15°C au maximum, réduit 13 °C, 15° C dans les vestiaires.

**Crèche :** 20° C ressenti au ras du sol. Le reste du temps réduit à 17° C.

- Arrêt du chauffage en 2023 de tous les bâtiments, ainsi que les écoles sauf les crèches : le 30 mars (ajustements selon les températures extérieures).

**Ces efforts s'imposeront à tous et devront être accompagnés par chacun de nous, agents comme élus, habitants comme usagers de nos services publics.** Des points d'étapes réguliers permettront de mesurer nos efforts.

### RAPPEL

Opter pour les **modes économies d'énergie** de vos outils électroniques (ordinateur, mobile, tablette) et débranchez tous les appareils qui ne serviront pas durant une absence.



# RENCONTRES



## 3 QUESTIONS AU ...

### LABO CITOYEN

Le Labo Citoyen est une instance 100 % citoyenne de Sainte-Savine mise en place à l'automne 2020, composée de Saviniens volontaires qui souhaitent agir au sein de la commune avec pour leitmotiv : **construire la ville de demain**. En créant cette instance, la volonté de l'équipe municipale était de promouvoir une citoyenneté active en permettant aux Saviniens de travailler sur des projets d'intérêt collectif, sur des thématiques telles que la réduction des déchets, la mobilité, la valorisation des espaces publics en gardant toujours en perspective une logique de développement durable.



**Composé de 40 membres**, habitants ou forces vives de la commune, le Labo compte actuellement 20 membres volontaires et 20 membres tirés au sort sur les listes électorales (mais toujours sur la base du volontariat et de l'envie !). Ensemble, ils imaginent et mettent en œuvre des projets variés d'intérêt commun (solidarité, amélioration du cadre de vie, bien-vivre ensemble, animations...) et peuvent pour cela s'appuyer sur le soutien matériel, humain et financier de la Ville.

### Qu'est-ce qui vous a motivés à vous impliquer au sein du Labo ?

**Anne-Lucy** : Je suis savinienne depuis cinq ans et j'ai déjà fait de l'associatif. J'ai donc voulu m'investir au sein du Labo citoyen pour agir au sein de ma ville que je trouve de plus en plus active. J'ai eu l'envie de faire partie de cette instance.

**Catherine** : J'ai souhaité agir de façon concrète au sein de notre commune pour la ville de demain. Nous avons une responsabilité en tant que citoyens et nous pouvons agir à notre niveau, plutôt qu'être dans une posture critique.

**Geoffrey** : En tant qu'architecte, c'est pour moi une autre manière de faire mon métier : travailler à l'échelle de la ville. J'ai pour motivation de proposer une ville plus verte, plus aérée, plus frugale et favoriser les liens sociaux.

**Valentin** : Comme Catherine, j'ai souhaité m'investir pour des actions concrètes, avec la chance d'avoir un budget alloué par la municipalité. J'ai quant à moi la volonté d'agir pour le climat.

**Éric** : Sensibiliser par l'action plutôt que critiquer, c'est donner une certaine exemplarité. Le Labo est une manière de donner la parole et la capacité de faire aux Saviniens afin de mieux vivre ensemble. Il s'agit d'un enrichissement mutuel entre l'instance et la municipalité.

### Quels sont les projets que vous avez réalisés cette année ou auxquels vous avez été associés ?

#### Cette année le Labo citoyen a été très actif !

Nous avons réalisé une expo sur les déchets sauvages, mené une réflexion sur les aménagements sur le site de la piscine pour la saison estivale, participé activement à la journée citoyenne en créant un abri et en redonnant un coup de neuf au snack du site de l'ancienne piscine, organisant un troc de printemps, rénovant les jeux au sol dans les écoles... Nous avons aussi participé à la réflexion des aménagements du bois de Chanteloup et proposé de matérialiser une voie cyclable supplémentaire.

Lors du concours de soupe, nous avons sensibilisé les visiteurs au gaspillage alimentaire, à la gestion de l'énergie et de l'eau sur un stand dédié. Chaque année, nos membres sont impliqués dans le jury de sélection du budget participatif. Enfin, plus récemment, nous avons organisé avec les services de la Ville, le collège Paul-Langevin et le lycée Édouard-Herriot, un grand nettoyage du parc de la Noue-Lutel dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets.

### Quelles idées avez-vous pour l'année 2023 ?

Pour cette année 2023, nous allons poursuivre les actions menées et en lancer d'autres comme la création de plantations mellifères (fleurs qui peuvent être butinées), la mise en place de ruches et de passages à petits animaux entre les jardins et les espaces publics. Nous participons à la réflexion sur la création d'une aire sportive à proximité de la voie des Viennes et nous allons nous pencher, aux côtés de la Ville, sur la sécurisation des abords des écoles.

Nous serons intégrés dans la réflexion sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Enfin nous allons participer à l'élaboration du projet de requalification du parc de la Noue Lutel (aires de détente, pique-nique, parcours de santé...).

Les projets ne manquent pas !

Actus citoyennes sur : [www.participons-saintesavine.fr](http://www.participons-saintesavine.fr)



# FOCUS

## CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, des changements ont eu lieu concernant la collecte des déchets gérée par Troyes Champagne Métropole. Désormais, la collecte est divisée en **3 zones distinctes pour la commune de Sainte-Savine et toutes les ordures ménagères sont collectées le mercredi (les bacs sont à sortir la veille au soir).**

Pour plus d'informations sur ces changements, vous pouvez consulter le site de Troyes Champagne Métropole en suivant ce lien : <http://troyes-champagne-metropole.fr/.../jours-de-collecte/>

**Durant la période hivernale (du 24 novembre 2022 au 7 avril 2023), la collecte hebdomadaire des déchets verts est suspendue. Des collectes ponctuelles seront toutefois proposées selon votre secteur.**

Contact Service Collecte de Troyes Champagne Métropole : 03 25 45 27 30.

## LES BONS GESTES

- **Triez tous les emballages, mais pas les objets.**  
Les objets sont à jeter dans la poubelle ordinaire (exemples : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, brosse à dents...)
- **Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs.**
- **Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.**  
L'eau est précieuse.
- **N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres !**

## RAPPEL

Les sacs poubelles d'ordures ménagères doivent impérativement être mis dans des bacs/poubelles pour être ramassés par les agents de collecte. Seuls les sacs jaunes peuvent être posés à même le sol pour être ramassés.

**TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE**

les consignes de tri se simplifient

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**TOUS les emballages se trient**

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

EMBALLAGES EN CARTON

Emballages  
○ Bien vidés  
○ Non lavés  
○ Pas imbriqués

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER LE SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS  
03 25 45 27 30 - collectechets@troyes-cm.fr  
troyes-champagne-metropole.fr

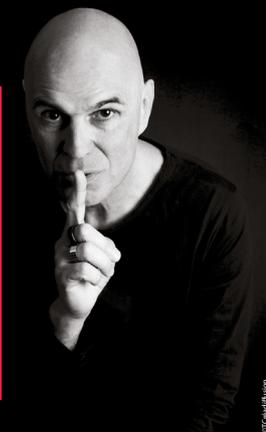
## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI : ÇA CHANGE QUOI ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, **TOUS VOS EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES VONT DANS LES BACS OU SACS JAUNES !**

Nouvelles consignes de tri :

- 📦 C'est un emballage plastique, carton ou métal ?  
Déposez-le dans le bac jaune !
- 🍷 C'est un emballage en verre ?  
Déposez-le dans les bennes à verres

Quelques exemples d'emballages à trier : pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, canettes, conserves, sprays, cartons, briques alimentaires, bouteilles, flacons, bidons, cubitainers de vin...



# DES RENDEZ-VOUS ÉTONNANTS À L'ART DÉCO !

## MARS : LE MOIS DES MARTIENS

Des spectacles étonnants à découvrir à l'Art Déco.

Le slogan de la saison culturelle « Soyez curieux » n'a jamais aussi bien porté son nom ! Ce mois de mars va être riche en découvertes, avec des spectacles étonnants et décalés : du cirque aquatique, du slam suisse ou encore de la BD concert.

**Laissez-vous surprendre !**

**Narcisse : « Toi tu te tais » spectacle de slam vendredi 3 mars à 20h30.** « Toi Tu Te Tais » est un spectacle d'une forme artistique nouvelle, entre théâtre, concert et performance vidéo, entre poésie et technologie.

**Là où vont nos pères : BD CONCERT le 7 mars à 19h30**

Une expérience visuelle et musicale empreinte de grâce et d'humanité.

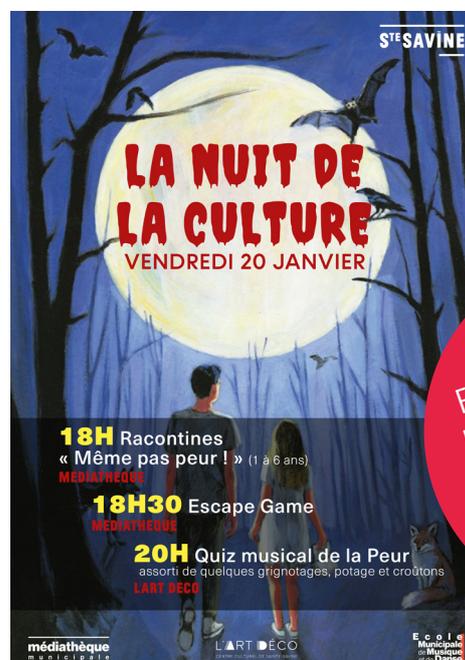
**Gwennyn : FÊTONS LA SAINT-PATRICK ! Le 17 mars à 20h30 : Concert de musique celtique.** « Gwennyn » porte en elle un feu créateur, artistique, universel, dépositaire d'une richesse identitaire et culturelle qu'elle célèbre tant dans ses albums que sur scène.

**île 0 : Du cirque les pieds dans l'eau ! Le 28 mars à 19h30.** Elles sont deux, deux musiciennes qui viennent donner leur concert dans ce kiosque à musique. Mais on ne sait pas pourquoi il y a de l'eau, 30 centimètres, presque rien. Alors tout chavire, il y a celle, un peu tête en l'air, qui ne la voit pas et l'autre qui ne supporte pas d'être mouillée, pour elle, pour sa guitare...

## 2<sup>E</sup> NUIT DE LA CULTURE : « MÊME PAS PEUR ! »

À l'occasion de la Nuit de la culture et de la Nuit des conservatoires **le 20 janvier 2023**, les équipes du service Culture de Sainte-Savine vous proposent un parcours terrifique **sur le thème de la peur**. De la Médiathèque à l'Art Déco, en passant par l'École de Musique et de Danse, redécouvrez les trois bâtiments culturels sous un angle nouveau, de nuit !

**PROGRAMME :**



**f**  
Retrouvez toutes les actualités de la **MÉDIATHÈQUE** sur sa page Facebook !

NEW!

## LANCEMENT DU GUIDE CULTUREL : AGEND'ART

Dès janvier, retrouvez le nouveau guide culturel dans les différents points d'accueils municipaux et sur le site internet de la Ville : [www.sainte-savine.fr](http://www.sainte-savine.fr). L'«Agend'Art» regroupe par trimestre les animations du Pôle Culture, à savoir : L'Art Déco, l'École Municipale de Musique et de Danse et la Médiathèque.

## NOUVEAU : RADIO ART DÉCO



**Thème Radio**, radio associative locale, s'associe à l'Art Déco pour créer une émission bimestrielle : RADIO ART DÉCO !

Cette émission sera réalisée en direct dans une ambiance intimiste pour parler de l'artiste, de son parcours, de son actualité et de ses projets. Après Sanseverino en novembre qui a parrainé ce nouveau rendez-vous, retrouvez les interviews de Renan Luce, Amélie-les-crayons, Gwennyn et Marianne James **sur 90.3FM !**

## RENCONTRE LITTÉRAIRE : RENAN LUCE



À l'occasion de son concert à l'Art Déco, Renan Luce vous présentera son nouveau roman « Une Famille inquiète » aux éditions Flammarion le **samedi 21 janvier à 17h au B'Art Déco** en partenariat avec la librairie savinienne *La Petite Marchande de Prose*.

## NOUVEAUX PROFESSEURS



**LOUIS LEMAIRE**  
Professeur  
en formation musicale



**ENZO CHARLES**  
Professeur  
en formation musicale

## SAIS-TU ? CE QU'IL SE PASSE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ? – OPUS 1

L'École Municipale de Musique et de Danse, agréée Conservatoire à Rayonnement Communal, est une maison où l'on peut apprendre la musique et la danse. On ne conserve pas d'objets mais on y transmet des connaissances.

### Un grand bâtiment

L'école de musique et de danse située à l'Espace Musique **sur 5 étages, comprend une vingtaine de salles, et 19 professeurs qui enseignent à près de 350 élèves.**



### Apprends toutes les musiques

La musique est un univers peuplé de nombreuses planètes : classique, jazz, actuelles, de chambre, d'orchestre... Pour apprendre la musique et ses différents styles, tu as plusieurs choix : partition / instrument.

Éveil musical : dès 3 ans, tu peux t'ouvrir au monde sonore : écouter toutes sortes de musiques, pratiquer les petits instruments, découvrir ceux de l'orchestre, danser, chanter.  
Formation musicale (FM) : on appelle également ça le solfège. Pour lire une partition, il faut connaître les notes. C'est comme lire une histoire, si tu ne connais pas les lettres, tu ne peux pas déchiffrer les phrases. Ensuite, ces notes, on les chante, on les rythme.

Instruments : tu peux faire ton choix parmi une vingtaine d'instruments. À vent, avec les bois (flûte à bec, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone) ou les cuivres (cor, trompette, trombone, tuba) ; la batterie et les percussions (timbales, xylophone, marimba...) ainsi que celles de la Batucada ; les cordes frottées (violon, alto, violoncelle, contrebasse) ; cordes pincées (guitare), cordes frappées (piano) ; électrique (guitare électrique, guitare basse).

Orchestres : dès la 2<sup>e</sup> année, tu participes aux orchestres. C'est génial ! On joue tous ensemble dirigés par le chef d'orchestre.

### Entre sur scène

Avec l'école de musique, tu as la chance de pouvoir te produire en public ou d'aller écouter tes camarades. **Parenthèses musicales, concerts, galas...** ces occasions te permettent aussi de situer ton niveau, en plus des examens qui ponctuent certains cycles. La prochaine Parenthèse aura lieu **mercredi 8 février 2023**, le thème : « Les familles musiciennes ». Si tu es intéressé, tu pourras venir avec tes parents à 18h30 à l'Art Déco, c'est gratuit.

**Dans la prochaine fiche  
« Découvre l'école du côté Danse »**

# L'AGENDA HIVERNAL

Agenda complet à retrouver sur le site Internet de la Ville, à l'accueil de la mairie, de la médiathèque, de la maison des Viennes et de l'Art Déco.

## JANVIER

**7 janvier • 9h30**

► Médiathèque

**Les Racontines**  
« La Galette des Rois »

Des histoires, des jeux de doigts et des comptines pour les enfants de 6 mois à 4 ans.

**7 janvier • 20h30**

► L'Art Déco

« **Drum brothers** »

Les finalistes de *La France a un incroyable talent* dans un spectacle de jonglage percutant.



**17 janvier • 9h30 - 14h**

► Animation vie locale

**Atelier cuisine**  
Au Grand Salon.



**21 janvier • 17h**

► Art Déco

**Rencontre littéraire**  
avec **Renan Luce**  
Au B'Art Déco.

**21 janvier • 13h30-17h**

► Animation vie locale

« **À vos baskets** »

Découverte et initiation au taï-chi-chuan.

Cosec de la Noue-Lutel,  
Rue de la Maladière.



## FÉVRIER

**4 février • 9h-12h**

► Animation vie locale

**Atelier réparation d'objets**

Pour redonner vie à des vos petits appareils en panne.  
Espace Chaussin.

**8 février • 18h30**

► École Municipale de Musique et de Danse

**Parenthèses opus 9**

« Le jeu des ... familles ».



**Du 10 au 14 février**

► Ville de Sainte-Savine

**Sainte-Savine fête l'amour à l'occasion de la Saint-Valentin.**

Programme à venir sur :

[sainte-savine.fr](http://sainte-savine.fr)

**10 février • 18h**

► Médiathèque

**Présentation de la rentrée littéraire**

Par la librairie *La Petite Marchande de Prose*

Quel livre choisir parmi tous les romans édités ? Isabelle et Camille, libraires, vous proposent leurs coups de cœur de ce début d'année 2023.

## Du 14 au 24 février

► Animation vie locale

### Hiver sportif des seniors

Activités sportives quotidiennes.

## 14 février • 9h30-14h

► Animation vie locale

### Atelier cuisine

« Repas d'amoureux »

Au Grand Salon.



## 15 février • 14h30

► Animation vie locale

### Après-midi sport en famille

Jeux d'opposition, pour les enfants de 6 à 10 ans.

Gymnase Morzynski,  
avenue Gabriel-Thierry.

## 16 février • 14h

► Médiathèque

### Atelier manuel « À la manière de Gustave Klimt »

Dessins et collages pour petits et grands artistes à partir de 5 ans.

## 18 février • 9h30

► Médiathèque

### Les Racontines spécial français-anglais « Hello les amis ! »

Des histoires, des jeux de doigts et des comptines pour les enfants de 6 mois à 4 ans.



## 21 février • 18h

► Animation vie locale

### Grande soirée jeux « 5 SECONDES »

Ouvert à tous, Grand Salon.

## 22 février • 15h30

► Animation vie locale

### Après-midi parcours de motricité pour les tout-petits

Pour les enfants de 3 à 6 ans.

Gymnase Morzynski,  
avenue Gabriel-Thierry.

# MARS

## Du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril

► Ville de Sainte-Savine

### APPEL À IDÉES pour le budget participatif 2023

Tous les Saviniens, petits et grands peuvent proposer des projets pour la Ville : [democratie@ste-savine.fr](mailto:democratie@ste-savine.fr) / boîtes à idées chez les commerçants / [www.participons-saintesavine.fr](http://www.participons-saintesavine.fr)

## 4 mars • 9h-12h

► Animation vie locale

### Atelier réparation d'objets

Pour redonner vie à des vos petits appareils en panne.  
Espace Chaussin.

## 8 mars • 9h-12h

► Ville de Sainte-Savine

### Journée internationale du Droit des femmes

Programme à venir sur : [sainte-savine.fr](http://sainte-savine.fr)

## 9 mars • En soirée

► CCAS

### Spectacle & débat pour lutter contre les violences faites aux femmes : « Le point de bascule »

Cie La Grange aux histoires.

À l'Art Déco.

Dans le cadre du « Printemps des poètes » :



## 11 mars • 9h30

► Médiathèque

### Les Racontines

« Petits souffleurs de vers »

Des histoires, des jeux de doigts et des comptines pour les enfants de 6 mois à 4 ans.

## 21 mars • 18h30

► École Municipale de Musique et de Danse

### Parenthèses Opus 10

« Cabaret »

## 22 mars • 15h

► Art Déco

### Spectacle « Racontée » par la conteuse Yara de Zutter

Une graine de poème,  
un songe de printemps,  
un rêve libre de frontières  
une danse dans le vent...  
Un conte pour voyager au cœur du printemps des poètes,  
pour les enfants à partir de 5 ans.



## SANS OUBLIER...

Les activités de la Maison de la science, les stages du Club de tennis savinien, Sainte-Savine Basket, ...

### POUR S'INSCRIRE OU SE RENSEIGNER :

**Médiathèque** : les activités sont gratuites et sur inscription : 03 25 79 98 33  
[sainte-savine@troyes-cm.fr](mailto:sainte-savine@troyes-cm.fr) / @mediatheque10300

**Animation vie locale** : 03 25 82 40 95 / [maisondesviennes@ste-savine.fr](mailto:maisondesviennes@ste-savine.fr)

**L'Art Déco** : 03 10 72 02 79 / [lartdeco@ste-savine.fr](mailto:lartdeco@ste-savine.fr) / [www.lart-deco.com](http://www.lart-deco.com) / @LARTDECO10

**École Municipale de Musique et de Danse** : 03 25 71 39 80 / [ecole.musique.danse@ste-savine.fr](mailto:ecole.musique.danse@ste-savine.fr)

## PROXIMITÉ

### Accueil Mairie

1, rue Lamoricière

Tél. 03 25 71 39 50

[www.sainte-savine.fr](http://www.sainte-savine.fr)

Du lundi au jeudi :

8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

### État civil – Cimetière

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h30

Vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Permanence les 1<sup>er</sup> et dernier

samedis du mois

Tél. 03 25 71 39 60

[etatcivil@ste-savine.fr](mailto:etatcivil@ste-savine.fr)

### Urbanisme

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-

17h Vendredi : 8h30-12h / 13h30-

16h30

Tél. 03 25 71 39 55

[urbanisme@ste-savine.fr](mailto:urbanisme@ste-savine.fr)

### Scolarité / périscolaire

Maison des Viennes

52, rue Paul-Doumer

Tél. 03 25 82 40 95

Du lundi au vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h

[maisondesviennes@ste-savine.fr](mailto:maisondesviennes@ste-savine.fr)

### Police municipale

72, avenue Gallieni, du lundi au

vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Tél. 03 25 82 05 33

Portable : 06 73 41 38 28

[police.municipale@ste-savine.fr](mailto:police.municipale@ste-savine.fr)

En dehors des horaires d'ouverture,  
composer le 17

### Déchets encombrants

Collecte sur R-V de TCM

Tél. 03 25 45 27 30

### Conciliateur de justice

Sur RDV le mercredi matin

de 9h30 à 11h30 en Mairie

Tél. 03 25 71 39 50

## CULTURE ET ANIMATIONS

### Animation de la vie locale

Accueil et inscriptions :

Maison des Viennes

52, rue Paul-Doumer

Tél. 03 25 82 40 95

Du lundi au vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h

[maisondesviennes@ste-savine.fr](mailto:maisondesviennes@ste-savine.fr)

### Médiathèque

39, avenue Gallieni

Tél. 03 25 79 98 33

[sainte-savine@troyes-cm.fr](mailto:sainte-savine@troyes-cm.fr)

[f @mediatheque10300](https://www.facebook.com/mediatheque10300)

Mardi : 14h-19h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi : 16h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h / 13h30-17h

**Fermeture du 24 au 31 décembre.**

### École municipale de musique et de danse

1 bis, rue Lamoricière

Tél. 03 25 71 39 80

[ecole.musique.danse@ste-savine.fr](mailto:ecole.musique.danse@ste-savine.fr)

### L'Art Déco

70, avenue Gallieni

Tél. 03 10 72 02 79

[lartdeco@ste-savine.fr](mailto:lartdeco@ste-savine.fr)

[f @lartdeco10](https://www.facebook.com/lartdeco10)



## SOLIDARITÉ

### CCAS

2 bis, rue Lamoricière

Tél. 03 10 72 03 90

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

[accueil.ccas@ste-savine.fr](mailto:accueil.ccas@ste-savine.fr)

### Assistante sociale

Tous les lundis de 14h à 17h

Sur RDV, contacter le Centre

Médico-Social au 03 25 42 43 44

### Régie service

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois, de 9h à 12h

Sur RDV : 03 10 72 03 90



## NAISSANCES

- AHOUNAT Lina
- AIMÉ Jahwen
- AIMÉ Mélyane
- BENYAKHLEF Hanyfa
- BOUGEL Zélie
- BRETON Sasha
- DAMANCE Lucas
- DUONG Isaac
- HYRA Vito
- LACARRIERE BOULARD Ennio
- LECOURT Enola
- LOUISON Keynaylyne
- MARINIER PERRAULT Mateo
- MARTINY JOLY Kylian
- PINARCI Mia
- STORDEUR Lana
- ZOPPAS LEBON Lindsay



## MARIAGES

- AIT GANA Zakaria & ALAOUCHICHE Yasmine

- ALEXANDRE Richard & PINARLIGIL Mehmet
- BEGUINOT Samuel & LEBRETON DE VONNE Sabrina
- BITETTA Stéphan & GEOFFROY Pascaline
- BRULEY Mehdi & BOUAKAZ Cherine
- CONVERS Valentin & VIEVILLE Hervéa-Nanni
- GENTELLE Thibaud & FOURMAND Valérie
- JUMEAU Thomas et GERBEL Margaux
- MORGADO David et CHAVIGNY Nelly
- PARET Olivier & JACKOWIAK Sandrine



## DÉCÈS

- ADELINÉ Marcel
- AUBERT Jean-François
- BARTHÉLEMY vve BACHMANN Jeannine
- BENSÂÏA Yzza
- BOURREAU vve MASSON Ginette
- BRIDOU vve CAPERN Monique

- CAILLAUD Robert
- CHOQUERT vve ZANNI Madeleine
- COLLOT Jean-Claude
- COLLOT vve BLOQUÉ Annick
- COQUARD vve VILLAIN Simonne
- DHEURLE Michel
- DOS SANTOS vve CONÇALVES Maria
- DZIEGIEL Nicolas
- EL OUATI Mohamed
- GÉRARD vve Baignon Marie-Claude
- HUSSON André
- LAITSHIA LOMBO Gaspard
- LANSON vve BOUILLON Marie-Thérèse
- LECLER vve LINAT Henriette
- LEFEBVRE vve CRIMOTEL Simone
- LORAIN Denis
- MARGUERITTE ép. DEFIX Nicole
- MARREY vve DOREY Yvette
- MÉNÉTRIER vve ROYER Renée
- NICOLLOT vve ROYER Liliane
- PATTENER Yves
- RÉGIS vve DEVAURE Yvonne
- THIÉBAUT Claude
- THOMAS vve VERRIERE Danielle
- TURQUIN Roland
- VERLUISE Michel
- VIERTZ Pierre

## SAVIPLUS 2020

Permanence tous les derniers samedis du mois.

### Un conte pour Noël...

En 2016, à la demande du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, la précédente municipalité accueillit une famille de réfugiés politiques serbes ayant dû fuir leur pays dans des conditions éprouvantes. Ils furent logés dans un appartement vacant de l'école Jules Ferry, en toute discrétion car leur sécurité était menacée, même en France.

Le papa trouva après les vendanges un emploi dans le bâtiment. La maman fit le ménage dans différents établissements. Les trois enfants furent scolarisés avec succès.

En peu d'années, tous parlèrent correctement le français. Le fils obtint un bac professionnel de plomberie/climatisation qui lui permit de rejoindre son père dans la même entreprise. La famille ne se contenta pas de payer son modeste loyer chaque mois mais rénova l'appartement de sa propre initiative.

Courage, volonté, dignité, reconnaissance... une intégration exceptionnelle peut-être, mais qui donna tout son sens à l'action de solidarité des élus et agents du C.C.A.S.

En 2020, acceptant l'offre de mutation de l'entreprise, la famille s'est installée en Alsace.

Aujourd'hui, le logement reste vacant et deux autres le seront prochainement.

Pour la municipalité actuelle, autant d'opportunités de venir en aide à d'autres familles en détresse, d'autres réfugiés, avec l'espoir de vivre un nouveau conte !

Bonnes fêtes de fin d'années à tous !

**Le groupe Saviplus 2020**

Contact : moser.a@ste-savine.fr

## ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : zeltz.am@ste-savine.fr

### La reconstruction du collège Paul Langevin : un choix audacieux et justifié

Un projet d'envergure se dessine pour la Ville de Sainte-Savine, celui de la reconstruction de son collège qui date de 1968. En effet, le conseil départemental a pris la décision de démolir et de reconstruire totalement l'ensemble des bâtiments actuels, une rénovation aurait été très coûteuse et n'aurait pas apporté un résultat pleinement satisfaisant. Ce projet a été annoncé en novembre dernier par le Président Pichery au personnel et membres du conseil d'administration du collège, puis aux parents des collégiens et aux riverains. La construction d'un collège éphémère à proximité (sur le parc Truade) mis à disposition par la Ville, permettra la continuité

pédagogique. Le coût de cette opération est estimé à 33 millions d'euros HT. Ce chantier est l'un des plus importants (en montant financier) engagés par le Département, et c'est à Sainte-Savine ! Le travail entre la municipalité et le Département a déjà commencé et le succès de cette grande entreprise reposera sur une parfaite coopération entre les deux collectivités, car les enjeux sont de taille. Vous serez régulièrement informé, mais déjà le calendrier prévisionnel envisage une fin de chantier en 2027. En attendant, nous profitons de cette période pour vous souhaiter la meilleure année possible, dans un contexte bien compliqué !

**Anne-Marie Zeltz, Thierry Menerat, Karl Dhulst**

## RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

Lors du conseil municipal du 17 novembre, je me suis exprimé sur un report de l'aide à l'extension ou création de commerce, or dans un journal local, j'ai lu un article sous-entendant que je serais contre les commerces (ce qui est FAUX).

Voici mes propos :

« Je ne suis pas contre aider les entreprises à se développer ou à s'agrandir mais il y a une temporalité pour tout et là, on est en période de crise inflationniste, c'est pour cela que je propose de suspendre cette subvention pendant un an et qu'on voie ensemble au bout de cette échéance si la situation s'est améliorée ou non.

Ne peut-on pas utiliser cette somme financière afin de soutenir les entreprises qui seraient-elles dans la difficulté ? »

Dans la continuité de mes propos, je demande la création d'une aide pour les commerçants ayant un four ou une chambre froide, qui sont durement impactés de la hausse des énergies.

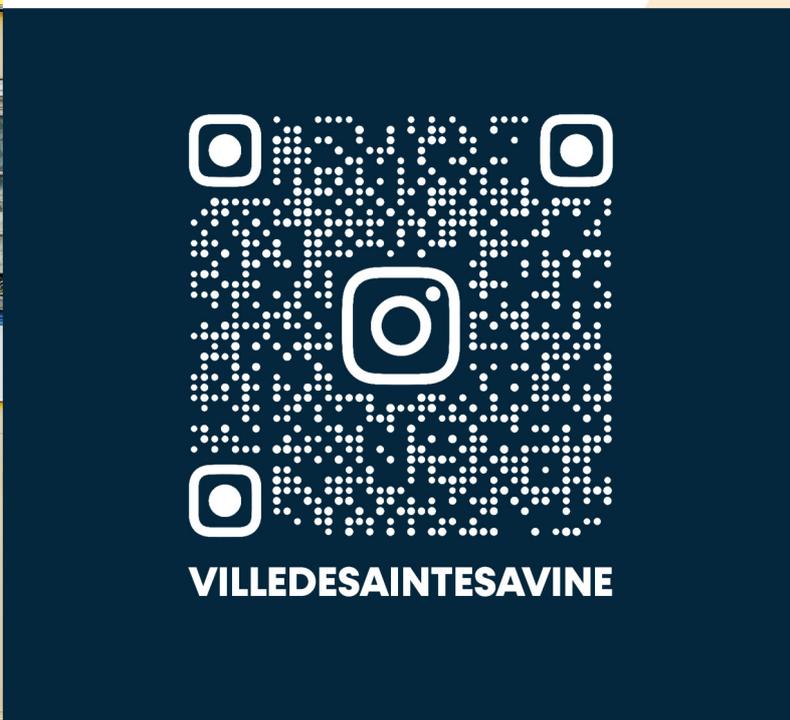
Bonne fête à tous !

**Nicolas CROQUET**

# S<sup>T</sup>E SAVINE

La ville de Sainte-Savine  
est désormais sur

Instagram



REJOIGNEZ-NOUS

@villedesaintesavine